

Aux présidentes et présidents des
fédérations-associations sportives
valaisannes et des groupements à
caractère sportif
Par voie électronique uniquement



Notre réf. GJ /RK /GF

Date 15 décembre 2020

Nouvelles décisions liées à la COVID 19

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des fédérations-associations sportives valaisannes et des groupements à caractère sportif,

Le Conseil fédéral a édicté de nouvelles dispositions afin d'endiguer le plus possible la prolifération de la COVID-19 et éviter ainsi un rebond de cette épidémie.

Grâce aux mesures prises depuis le 21 octobre 2020, les chiffres épidémiologiques actuels de notre canton sont bons et notre Conseil d'Etat a la possibilité de faire des dérogations à l'ordonnance fédérale, cependant seulement dans certains domaines spécifiques.

Dans ce sens, notre gouvernement a décidé de permettre l'ouverture de toutes installations sportives jusqu'à 22h00.

Quant à la limitation de 5 personnes de plus de 16 ans par groupe (y compris le moniteur), cette décision fédérale est impérative. Le canton ne possède aucune marge de manœuvre dans ce cas précis.

Il est clair que notre gouvernement perdrait sa liberté de manœuvre, si les contaminations devaient fortement progresser en Valais ces prochains jours, voire semaines. Dès lors, je compte véritablement sur toutes les associations-fédérations, sur les groupements à caractère sportif, sur tous les clubs/sociétés, et enfin sur toutes les sportives et tous les sportifs pour appliquer strictement les mesures de protection et les gestes barrières afin de pouvoir continuer à pratiquer les différentes disciplines sportives dans les diverses infrastructures sans plus de restrictions.

Je vous remercie de transmettre cette lettre à tous vos membres dans les meilleurs délais

En espérant que les décisions prises par le Conseil d'Etat vous aideront dans l'organisation de vos activités sportives, je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des fédérations-associations sportives valaisannes et des groupements à caractère sportif, mes meilleures salutations.

Grégoire Jirillo
Chef de l'Office cantonal du sport

Annexe Aperçu des directives sport 12 décembre

